



Coalition BDS Québec – Comité de coordination  
5000, rue d'Iberville – Bureau 202 – Montréal (Québec) H2H 2S6  
[coco@bdsquebec.ca](mailto:coco@bdsquebec.ca)

Montréal, le 2 juin 2019

M<sup>me</sup> Jacynthe Côté  
Présidente du Conseil d'administration  
Hydro-Québec  
Édifice Jean-Lesage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4 Canada

**Objet : Demande de rencontre concernant l'entente de partenariat en matière de cybersécurité entre Hydro-Québec et Israel Electric Corporation (IEC)**

Madame la Présidente,

Vous avez été nommée récemment à la présidence du conseil d'administration d'Hydro-Québec.

Nous vous écrivons, au nom de la Coalition BDS Québec, pour solliciter une entrevue avec vous, à une date à votre convenance, concernant l'entente de partenariat en matière de cybersécurité entre les sociétés publiques Hydro-Québec et Israel Electric Corporation (dénommée, ci-après, « l'entente HQ-IEC ») signée, le 22 mai 2017, par votre prédécesseur, M. Michael D. Penner, en présence de l'ex-premier ministre, M. Philippe Couillard.

**Demande d'accès à l'information**

Peu après la signature de cette entente, nous avons adressé une demande d'accès à l'information à la responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels d'Hydro-Québec, afin d'en obtenir une copie, demande qui nous a été refusée. Nous avons fait appel de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information du Québec. Nous serons entendus par cette dernière le 28 août prochain. Il s'agit d'une question de transparence pour notre société d'État : les citoyennes et les citoyens ont droit à une information juste concernant ses liens avec Israël.

**Demande d'annulation de l'entente et réponse d'Hydro-Québec**

Nous avons, quelques mois plus tard, écrit à M. Penner pour l'informer des raisons politiques, juridiques, économiques et éthiques qui, selon nous, auraient dû amener Hydro-Québec à mettre fin à l'entente HQ-IEC, et pour lui demander d'intervenir à cet égard, en vain. L'avocat en chef et vice-président aux affaires juridiques nous a, alors, répondu : « *Selon la législation nationale et internationale applicable, aucune loi n'interdit la signature d'un tel partenariat. Ainsi, Hydro-Québec maintiendra cette entente.* ». Cette réponse lapidaire est loin de nous satisfaire. Bien entendu, nous ne remettons en cause ni la capacité légale d'Hydro-Québec de signer une telle entente dans l'absolu, ni l'impératif de protection de la population québécoise. Toutefois, ce que nous contestons, c'est le choix d'IEC, société publique au service de l'État d'Israël, comme partenaire dans le domaine de la cybersécurité, et ce, d'autant plus que la situation sur le terrain, en particulier dans la « prison à ciel ouvert » qu'est devenue Gaza, ne cesse de s'aggraver, et que les violations du droit international et du droit de la personne, unanimement condamnées par la communauté internationale, ne cessent de se multiplier, rendant totalement inacceptable le sort réservé par l'occupant aux Palestiniennes et aux Palestiniens.

## Campagne en cours

Depuis cette fin de non-recevoir, la Coalition BDS Québec mène une campagne publique, « *Coupons le courant entre Hydro et Israel Electric!* », pour l'annulation de l'entente HQ-IEC. La députée M<sup>me</sup> Manon Massé est intervenue à la CAPERN pour interroger M. Éric Martel, PDG d'Hydro-Québec, et l'ex-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Moreau. Tous les députés de l'Assemblée nationale de la précédente législature ont, par ailleurs, reçu une lettre leur demandant d'appuyer notre demande, une opération que nous envisageons de reproduire prochainement à l'intention de la nouvelle assemblée. Une pétition en ligne, qui vous interpelle aux côtés de M. Éric Martel et de M. Jonatan Julien, a déjà atteint près de mille signataires. Des feuillets d'information sont régulièrement distribués à la population, et des interventions sont faites dans les milieux syndicaux. Vous trouverez des éléments d'information détaillés sur cette campagne dans les liens fournis en annexe de ce courrier.

## Liens entre les secteurs civils et militaires en matière de cybersécurité en Israël

Hydro-Québec aurait signé son entente de partenariat avec IEC pour s'assurer de pouvoir mieux protéger sa clientèle, en bénéficiant de l'expertise technique des Israéliens. Mais qu'en est-il de la situation en matière de cybersécurité en Israël? Depuis la formation de l'Israel National Cyber Directorate, l'entité censée être responsable de la cyberdéfense dans la sphère civile — dont IEC fait partie, non seulement aux côtés de la Water Authority, mais également des services de cyberdéfense de l'armée et du renseignement —, la mainmise de l'appareil militaro-sécuritaire israélien ne cesse de s'accroître sur cet organisme. Bien plus, l'actualité récente révèle que des firmes de sécurité et de conseil israéliennes sont impliquées dans l'espionnage et le vol d'informations à caractère privé, ainsi que dans des tentatives d'influence du résultat des processus électoraux dans différents pays. Les exportations de l'État d'Israël, par le biais de ses entreprises spécialisées en cybersécurité, sont un vecteur de propagation de la cyberguerre, de la cybersurveillance et du cyberespionnage à l'international. ***Voulons-nous vraiment qu'Hydro-Québec soit associée à ce type d'activités n'ayant absolument rien à voir avec la protection des entreprises et des populations vis-à-vis des menaces dans le cyberspace?***

## Risques éventuels pour Hydro-Québec et ses administrateurs

Nous avons tout lieu de penser qu'Hydro-Québec pourrait avoir à assumer, à terme, une responsabilité civile pour les dommages directement causés par IEC, ou causés par ses partenaires publics ou privés dans le domaine de la cybersécurité en Israël. Nous pensons également qu'Hydro-Québec et ses administrateurs pourraient courir des risques en matière de responsabilité criminelle et pénale, du fait de leur association avec la société Israel Electric Corporation.

Nous sommes, aujourd'hui, plus que jamais convaincus, et espérons vous convaincre, ainsi que votre conseil d'administration, de l'urgence de mettre fin à cette entente. Vous comprendrez donc pourquoi nous souhaitons pouvoir en discuter en profondeur avec vous.

En espérant que vous donnerez une suite favorable à notre demande de rencontre, veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Comité de Coordination de la Coalition BDS Québec :

Lorraine Guay



Fred Jones



Bruce Katz



Avigaël Lévy



John Philpot





## Qui sommes-nous?

La Coalition BDS Québec est une organisation de la société civile québécoise qui regroupe des syndicats, des organismes communautaires, des groupes de femmes, de défense des droits, d'étudiantes et d'étudiants, et des groupes de solidarité avec la Palestine. Cette coalition est responsable, au Québec, de la campagne internationale menée par le **mouvement Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS)** créé, en 2005, par des organisations de la société civile palestinienne.

Le mouvement BDS appelle les gens de conscience à faire pression sur l'État d'Israël, par des moyens pacifiques, pour que cet État mette fin à ses violations systématiques du droit international envers le peuple palestinien, qu'il honore son obligation de reconnaître le droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination et qu'il respecte entièrement les préceptes du droit international.

Il revendique :

- La **fin de l'occupation et de la colonisation** des territoires palestiniens illégalement occupés par Israël depuis 1967, et le **démantèlement du mur** de séparation, empiétant sur ces territoires, érigé à partir de 2002 le long de la « ligne verte »;
- La reconnaissance des **droits fondamentaux des citoyennes et citoyens palestiniens de l'État d'Israël à l'égalité** avec leurs concitoyens de « nationalité juive », en l'absence de toute forme de discrimination raciale, ainsi que l'inscription de ces principes dans la loi et leur application;
- Le **droit au retour** des populations palestiniennes réfugiées à travers le monde, depuis la guerre d'indépendance de 1948, dans leurs foyers, et le paiement d'**indemnités compensatoires** pour les biens de ceux qui décideraient de ne pas rentrer dans leurs foyers, comme stipulé par la résolution 194 des Nations Unies.

## Campagne de la Coalition BDS Québec contre l'entente HQ-IEC

- Page principale incluant la correspondance officielle : [bit.ly/entente-hq-iec](http://bit.ly/entente-hq-iec)
- Foire aux questions : [bit.ly/faq-hq-iec](http://bit.ly/faq-hq-iec)
- Vidéo et verbatim de l'intervention de Manon Massé à la CAPERN : [bit.ly/capern-hq-iec](http://bit.ly/capern-hq-iec)
- Pétition « Coupons le courant entre Hydro et Israel Electric! » : [bit.ly/petition-hq-iec-fr](http://bit.ly/petition-hq-iec-fr)
- Pétition « Let's cut the current between Hydro-Québec and Israel Electric! » : [bit.ly/petition-hq-iec-en](http://bit.ly/petition-hq-iec-en)
- Feuillet d'information : [bit.ly/tract-hq-iec](http://bit.ly/tract-hq-iec)